



*Intervention préparée à l'occasion  
de la remise du Prix 2009 Halkin-Williot  
de la critique historique*

Ce prix est destiné à favoriser la recherche scientifique  
dans tous les domaines de l'histoire  
et distingue, chaque année, un travail original et personnel.

Le Jury a décidé de couronner l'ouvrage

*La Wallonie et la Première Guerre mondiale,  
Pour une histoire de la séparation administrative,  
Namur, Institut Destrée, 2008, Coll. Notre Histoire  
528 p., illustrations, cartes, index*

Liège, Fondation Halkin-Williot, 15 décembre 2009

---

Madame Halkin-Williot,  
Mesdames et Messieurs les membres du Jury,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Ceux qui me connaissent savent combien je suis peu sensible aux honneurs.

Pourtant, cette fois, avec la remise du Prix 2009 de la critique historique Halkin-Williot, force m'est de reconnaître un plaisir que je n'ai nullement envie de bouder...

Au-delà de la référence aux lauréats des années antérieures<sup>(1)</sup>, c'est un réel honneur que de voir sa recherche, son travail, distingué par un jury tel que le vôtre.

Je m'adresse au jury, mais je veux aussi profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier tous ceux qui, de proche en loin et de loin en proche, m'apportent leur soutien et leurs conseils. Je ne citerai personne, vous vous reconnaîtrez, j'en suis sûr.

Pour l'ancien étudiant de l'Université de Liège que je suis, chercheur depuis bientôt vingt ans auprès de l'Institut Destrée, c'est un bien bel hommage que de recevoir le Prix Halkin. C'est une reconnaissance que j'apprécie à sa juste valeur.

En effet, le nom du professeur Halkin nous renvoie aux principes mêmes de notre métier d'historien, à la critique historique.

Or, ces principes de la critique historique, j'y suis tout particulièrement attaché, tout autant que Philippe Destatte, directeur de l'Institut Destrée et fondateur du Centre interuniversitaire d'histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon, qui désormais s'attache à les appliquer également à la prospective.

Je dirais même qu'ils constituent notre référence quotidienne, une sorte de charte déontologique.

Ces règles du métier ont été formalisées par le professeur Halkin et enseignées – avec quel brio – par le professeur Massaut.

Et seul le respect de ces règles permet à une organisation privée et citoyenne comme l'Institut Destrée d'exister durablement dans un chantier de l'histoire contemporaine trop souvent négligé.

Ne nous voilons pas la face : l'histoire de la Wallonie et des Wallons reste aujourd'hui encore connotée négativement. Publier des biographies sur la famille royale fait vendre, mais contribuer à rendre leur histoire aux Wallons continue d'être considéré comme une forme de repli sur soi.

Et pourtant, est-ce ici, dans cette maison où il a passé tant d'heures à écrire, que je dois le rappeler ? Dès 1938, Léon Halkin, alors jeune assistant, sensible aux propos d'Elie Baussart, invitait ses contemporains à placer *La Wallonie devant l'histoire*, à dépasser le belgicisme de Henri Pirenne et à se défaire de leur vue unitaire de l'histoire des Belges. C'était l'année de création de la Société historique pour la défense et l'illustration de la Wallonie, qui prendra plus tard le nom d'Institut Destrée.

« Sans anachronisme, s'empressait-il d'ajouter, mais en cherchant dans la réalité du passé le véritable point de vue, la juste notion de l'histoire »<sup>(2)</sup>.

---

<sup>1</sup> 1998 : Thomas BERNS, *Violence de la loi à la Renaissance. L'originaire du politique chez Machiavel et Montaigne*, Thèse de doctorat défendue à l'Université libre de Bruxelles en 1996

2000 : Dimitri LABOURY, *La Statuaire de Thoutmosis III*, thèse de doctorat défendue à l'Université de Liège en 1998

2001 : Raymond LOONBEEK et Jacques MORTIAU, *Un Pionnier : Dom Lambert Beauduin (1873-1960)*, s.d.

2002 : Pierre-Olivier DE BROUX, *Le Cimetière Justice et la pratique de la grâce sous Léopold II*, Mémoire, Université catholique de Louvain, 2001

2004 : Lucienne STRIVAY, *L'enfant sauvage. Approches anthropologiques*, Paris, Gallimard, 2003

2005 : Annick DELFOSSE, *La Vierge « Protectrice du País-Bas ». Instrumentalisations politiques et stratégies identitaires dans les Pays-Bas espagnols*, thèse de doctorat défendue à l'Université de Liège, 2004

2006 : Ralph DEKONINK, *Ad imaginem, Statuts, fonctions et usages de l'image dans la littérature spirituelle jésuite du XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2005

2007-2008 : Emilie CORSWAREM, *De la ville à l'église. Musique et musiciens à Liège sous Ernest et Ferdinand de Bavière (1581-1650)*, thèse de doctorat défendue à l'Université de Liège, 2006 – ex aequo avec

Alexia CREUSEN, *Femmes artistes en Belgique au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle*, L'Harmattan, 2007

On pourra longtemps regretter que le professeur Halkin n'ait pas ajouté cette contribution comme huitième chapitre sur la Wallonie, dans son *Initiation à la critique historique*. La partie II, celle consacrée aux applications de la critique, eut bien convenu. Cela aurait certainement incité de nombreuses générations d'étudiants à se défaire de l'appréhension à étudier le passé des Wallons.

Mais ceux qui ont voulu aborder l'histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon ont retenu les leçons du maître, leçons disséminées dans d'autres écrits<sup>(3)</sup> ou diffusées lorsqu'il était président de la Commission générale d'histoire au sein de l'Association pour le Progrès intellectuel et artistique de la Wallonie, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

« Chercher dans la réalité du passé le véritable point de vue, la juste notion de l'histoire »<sup>(4)</sup>, voilà bien le principe qui m'a guidé pendant plusieurs mois lorsque je me suis attaqué à la Première Guerre mondiale et au sort de la Wallonie durant cette période.

Car, finalement, quelle vision a-t-on aujourd'hui de la Grande Guerre ? L'attentat de Sarajevo, le Plan Schlieffen, la résistance des forts de Liège, la guerre dans les tranchées, la vie pénible de nos concitoyens, l'attitude magnifiée du roi chevalier, ou, finalement, l'Armistice et les Traités de Versailles ?

Moi-même, en 1999, j'avais rejoint mes prédécesseurs pour écrire que 14-18 n'avait été qu'une parenthèse dans l'histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon. Rien de plus.

Pourtant, en y regardant de plus près, quel étonnement !

Cette courte période lointaine est d'une incroyable proximité.

Elle fait évidemment partie de l'histoire de l'Europe, mais elle pose en même temps la question intérieure belge en des termes d'une troublante actualité.

On sait que l'invasion allemande devait être rapide, qu'elle visait Paris et que la bataille de la Marne cloua les militaires sur place.

Le gouvernement belge est déjà en exil au Havre, le roi a trouvé refuge à La Panne, et les parlementaires sont dispersés. A Bruxelles, il n'y a plus personne à bord. Pendant quatre ans, les Allemands deviennent les maîtres des lieux.

Comme en Pologne, le *Reich* développe alors en Flandre une politique favorisant l'émergence de mouvements autonomistes. Dès 1915, schématiquement, cette politique s'articule autour de quatre axes :

1. d'abord, l'occupant encourage l'activité de certaines associations flamandes et promeut leur presse soumise à la censure ;
2. ensuite, il rencontre certains de leurs griefs comme par exemple l'ouverture d'une université ; Gand sera un lieu de rayonnement pour la culture flamande ;
3. il crée une nouvelle administration, régionale, établie à Bruxelles, ville flamande ;
4. enfin, il favorise la création d'une assemblée puis d'une sorte de gouvernement dans lequel se retrouvent les représentants des groupements autonomistes.

---

<sup>2</sup> Léon-E. HALKIN, *La Wallonie devant l'histoire*, réédité dans Félix ROUSSEAU, *La Wallonie, Terre romane*, présentation par Philippe DESTATTE, Charleroi, Institut Destrée, 1993

<sup>3</sup> *La Cité chrétienne*, n°298, 20 mai 1939, p. 420-424. Pour renaître, Association pour le Progrès intellectuel et artistique de la Wallonie, 1945.

<sup>4</sup> Léon-E. HALKIN, *La Wallonie devant l'histoire*, *op. cit.*

Ainsi se décline la politique du *Reich* en pays occupé. Ainsi se définit la *Flamenpolitik*. Celle-ci est connue. Nos collègues historiens flamands y ont consacré de très nombreux travaux.

Et la Wallonie dans tout cela ?

N'y a-t-il pas eu une *Wallonenpolitik* comme il y a eu une *Flamenpolitik* ?

Aucun ouvrage en langue française, flamande ou allemande, ne fait mention de cette expression. Et d'ailleurs, en général, les travaux sont muets sur le sort de la Wallonie durant la Grande Guerre.

Les travaux allemands évoquent néanmoins une volonté du *Reich* de transformer la Belgique en un État fédéral. Premier indice, car pour qu'un État fédéral existe, il doit compter au moins deux parties.

Partant de l'hypothèse d'une probable *Wallonenpolitik*, expression que j'invente alors de toute pièce, sur le modèle de la *Flamenpolitik*, je vais porter mon hypothèse de travail à travers les archives.

Pendant des mois, je pioche dans des archives disparates.

Des collections de journaux publiés à Paris, en Suisse ou au pays, toujours sous surveillance, soit de la censure allemande, soit de la censure belge voire aussi française ;

Les archives du Ministère belge des Affaires étrangères, celles du Consulat de France, du Musée de la Vie wallonne. Les arrêtés allemands relatifs à la transformation de la Belgique. Des revues et journaux allemands de la période de guerre. Des articles dans la presse de l'immédiat après-guerre. Les débats parlementaires ; et encore des brochures, des pamphlets, des tracts et des témoignages émanant du Mouvement wallon, souvent sans date.

Tel un explorateur, j'ai l'impression de défricher une terre inconnue qui se dévoile progressivement à moi.

De ce dédale, surgit un imposant puzzle dont les pièces forment petit à petit une synthèse ayant du sens.

Deux périodes se dégagent témoignant d'une politique allemande à l'égard de la Wallonie.

Dans un premier temps, c'est-à-dire de l'été 1914 à l'été 1917, les Allemands sont embarrassés ; que faire de ce bout de territoire roman ? Le germaniser ? Le dépecer ? Déplacer ses populations ? Satisfaire l'appétit prussien ? Le promettre à la France en guise de compensation pour conserver l'Alsace-Lorraine ?

En aucun cas, ils n'envisagent de l'intégrer comme tel au *Reich*.

Peuple amoureux de la liberté et des droits de l'homme, les Wallons seraient ingérables dans les institutions allemandes<sup>(5)</sup>.

---

<sup>5</sup> Dans *La Wallonie devant l'histoire*, le professeur Halkin écrit justement à ce propos : « Il y a cent ans, la Wallonie aurait trouvé peut-être un facteur d'unité dans l'extraordinaire vitalité qui faisait du sillon Sambre et Meuse la plus grande usine du continent (...). Aujourd'hui, il faut aller plus haut, il faut chercher plus loin, il faut dépasser la dialectologie et l'économie pour donner à la communauté wallonne la conscience de son unité morale (...). Ce sera le sentiment d'une tradition historique de liberté ; liberté mot usé, idée immortelle ».

Dans un second temps, à partir de 1917, les choses changent : le chancelier allemand Bethmann-Hollweg est écarté du pouvoir, et disparaît aussi le gouverneur général von Bissing, qui dirigeait la Belgique en petit despote éclairé depuis décembre 1914.

Les militaires allemands prennent l'ascendant. La Wallonie devient alors l'objet de leur(s) politique(s) :

1. à ce moment apparaissent des journaux présentés comme wallons ;
2. un administrateur-inspecteur est envoyé à Liège chargé de susciter la réouverture de l'Université de Liège, ou à défaut de créer un centre d'activités intellectuel à caractère wallon ;
3. une administration pour la Wallonie voit le jour à Namur ;
4. enfin, plusieurs personnalités – liées ou non au Mouvement wallon – sont sollicitées par l'occupant pour former un gouvernement wallon.

Bref, la grille de lecture appliquée à la Flandre tend à s'appliquer de manière similaire à la Wallonie et tout indique qu'une *Wallonenpolitik* se met alors en place.

Alors que les différentes pièces du dossier s'assemblent, j'ai vraiment l'impression de progresser hors des sentiers battus.

Dès lors, mon écriture se sent obligée de laisser les traces tangibles de mon passage. Méthodiquement.

Le lecteur pressé d'en venir aux conclusions y sentira peut-être un excès de précautions, de détails.

Mais le chercheur qui voudra revenir sur mes pas se sentira à l'aise.

Comme toutes les autres recherches de l'Institut Destrée, celle-ci a été menée scrupuleusement, avec nuances.

Il ne s'agit pas de défendre une cause militante.

Il s'agit au contraire de trouver « dans la réalité du passé le véritable point de vue, la juste notion de l'histoire ».

Car enfin, nonante ans après la fin de la Grande Guerre, alors que tant de livres ont déjà été écrits sur cette période, il est singulier qu'aucune étude n'ait mis au jour l'existence de cette *Wallonenpolitik*.

Aussi étrange est l'absence totale de cet aspect du dossier dans les débats politiques de l'Entre-deux-guerres et même d'après 45.

Or, la question de l'activisme n'a cessé d'agiter le monde politique pendant toutes ces années, et elle l'agite d'ailleurs encore aujourd'hui.

Or, la question de l'activisme s'est aussi retrouvée au centre des procès de l'après-guerre et des gens ont été condamnés, sévèrement pour cela.

Quel est dès lors cet activisme wallon dont on nous rebat les oreilles depuis bientôt un siècle sans en connaître les fondements ?

Au final : une coquille vide.

Les pièces des procès de Justice en témoignent.

Or, la Justice ne pouvait ignorer cette *Wallonenpolitik*, car c'est dans une minute des procès d'après-guerre que j'ai finalement découvert la pièce qui manquait à mon édifice.

Le mot clé, l'expression *Wallonenpolitik* que j'avais posée en hypothèse, je l'ai découvert, écrit noir sur blanc, dans une lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1918, sous la plume d'un fonctionnaire allemand en poste à Liège.

Il y a donc bien eu une volonté allemande, délibérée, de gouverner durablement la Belgique, axée à la fois sur les intérêts allemands et sur la réalité sociopolitique rencontrée.

A peine arrivé, jugeant les enjeux propres au territoire occupé, le *Reich* a choisi d'organiser le gouvernement de la Belgique selon les principes de la séparation administrative - du fédéralisme dirions-nous aujourd'hui.

Est-ce cela que nos devanciers n'ont pas voulu voir ?

Après trois ans d'occupation, la Belgique était fédéralisée... à la sauce allemande.

Et le Mouvement wallon dans tout cela ?

Demandeur de la séparation administrative depuis plusieurs années avant le conflit, il a vivement rejeté le modèle allemand, d'abord parce qu'il était allemand, ensuite et en même temps parce qu'il n'était pas démocratique, et aussi parce qu'il faisait de Bruxelles une ville flamande. Et cela il n'en était pas question.

Pourtant le fait accompli de la séparation administrative décrétée par l'occupant a jeté un trouble ; il a surtout contraint les militants wallons à préciser leur pensée, dans la clandestinité. Et, au sortir de la guerre, plusieurs projets fédéralistes wallons sont prêts pour éviter un retour de la Belgique unitaire d'avant-guerre. Ils ne seront pas entendus.

Mais il est désormais évident que la période de 14-18 n'a pas été une parenthèse pour le Mouvement wallon. Au contraire.

D'autre part, sans anticiper sur des recherches à venir, cette nouvelle lecture de la Première Guerre mondiale qui apparaît ici devient indispensable pour mieux comprendre certains enjeux de la Seconde Guerre mondiale.

Ce sera pour une prochaine recherche si le temps m'est donné.

Il reste qu'en retrouvant cette lettre d'un fonctionnaire allemand évoquant explicitement une *Wallonenpolitik*, la boucle était bouclée. Mon hypothèse initiale se trouvait confirmée.

Et à ce moment – quand je suis tombé sur cette lettre au milieu d'une liasse pleine de poussière – j'ai repensé au professeur Halkin et à une anecdote liée à sa personne.

C'était en 1983. Le professeur Massaut consacrait son séminaire d'histoire moderne au 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Luther. Et en cours d'année, il avait attiré notre attention sur le

fait que le professeur Halkin recherchait la référence d'une phrase que Luther aurait prononcée, un jour, à l'adresse d'Erasme.

*Du bist nicht fromm.* (Tu n'es pas pieux).

À l'époque, jeunes candidats historiens, nous avons souri en pensant à l'ampleur des efforts à consentir – notamment dans les *Tischreden* – pour identifier une telle référence, une toute petite phrase... au milieu de tant de pages et de volumes de sources.

J'ignorais que vingt ans plus tard, je me soumettrais à une quête similaire, et avec quelle délectation...

Mais il m'apparaît de plus en plus que le travail de l'historien du monde contemporain s'apparente à celui du Bénédictin, expression chère au professeur Micheline Libon, docteur en histoire de l'Université catholique de Louvain et vice-présidente de l'Institut Destrée, que je veux saluer ici pour l'attention soutenue et régulière qu'elle accorde à mes différentes recherches.

Et ce travail de Bénédictin s'accompagne d'une remise en perspective, d'une remise en contexte indispensable pour comprendre « dans la réalité du passé le véritable point de vue ».

Il ne suffit pas de juxtaposer quatre ou cinq documents sortis du passé et de les paraphraser avec le regard d'aujourd'hui.

Humblement, il faut respecter « la juste notion de l'histoire », comme le disait si opportunément le professeur Halkin.

Merci à lui d'avoir contribué à fixer les règles de notre beau métier et merci à la fondation qui porte son nom et celui de Mme Williot de continuer à perpétuer sa mémoire, par l'attribution d'un prix si valorisant à recevoir.

Paul Delforge  
15 XII 2009